

Cigéo, projet hors-norme entre illusions et mission impossible



Le conseil municipal (...) est persuadé que le village de Bure mourra écrasé par le rouleau compresseur qu'est l'Andra. » Ainsi se conclut la délibération communale du 10 mars 2021, loin des espérances de développement qui ont bercé la région pendant plus de vingt ans, à l'arrivée du « laboratoire de recherche géologique ». La consultation réglementaire sur l'étude d'impact global de Cigéo a ouvert la vanne à de nombreuses inquiétudes et réserves, que l'avis rendu soit favorable ou défavorable.

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) doit y répondre si elle veut obtenir le controversé statut d'utilité publique, lui permettant d'engager une première phase de travaux lourds sur le territoire.

Y arrivera-t-elle ?

L'expertise indépendante, en analysant sans relâche le projet d'enfouissement de déchets nucléaires a soulevé, à elle seule, des problématiques majeures. Potentiel géothermique, risques d'explosion, déchets bitumés inflammables, etc., autant de sujets majeurs qui auraient pu ne jamais être révélés.

Depuis plus de trente ans, l'opposition n'a de cesse d'alerter et de mobiliser autour de ce projet industriel hors-norme, lequel aurait dû s'ancrer dans le silence acheté d'un territoire un peu trop vite sacrifié.

En investissant la cime des arbres du Bois Lejus de mi-2016 à début 2018, les « hiboux » de Bure ont réussi à mettre en lumière la précipitation des pouvoirs publics à engager des travaux de déforestation sans autorisation.

Où situer alors la notion d'utilité publique ?

Intérêts immédiats d'une filière industrielle historiquement protégée par l'État ou intérêt vital des personnes soucieuses de leur territoire et des générations d'enfants à venir : nous espérons que ce dernier l'emportera.